

**DELIBERATION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2026**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 17

Présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 14

Votes : Contre : 0 Pour : 14 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six et le mercredi 2 septembre à 18h, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Villefranche-de-Rouergue s'est réuni à la salle de réunion du Sénéchal à Villefranche de Rouergue, sous la présidence de Mme Florence SERRANO, Vice-Présidente du CCAS.

Date de la convocation : le 25 août 2026

ETAIENT PRESENTS : MME SERRANO, MME BOUCHAUD, M. BATUT, MME RAZAVI, MME PEREIRA, MME COMBES, MME IMBERT, MME MASBOU, M. PONS, M. THIBAUDAULT, MME BRASQUIES, MME MOYSSET.

ABSENTS EXCUSES : M. LE MAIRE, MME CANCE, M. CANTOURNET, MME PICHENOT, MME CARLINI.

POUVOIRS : M. CANTOURNET à MME SERRANO, MME PICHENOT à MME MASBOU.

SECRETARIAT DE SEANCE : M. MALLET

Tarifs Octobre Rose 2026

MME SERRANO expose :

Dans le cadre d'Octobre Rose 2026, le CCAS organise 2 évènements, à savoir la Journée de Lancement prévue le 1^{er} octobre place Notre-Dame (repli sous la Halle en cas de mauvais temps) et la soirée paëlla-disco organisée le 3 octobre 2026 à la Salle des Fêtes de 13 Pierres. A ces occasions, le CCAS souhaite mettre en place un système de paiement par « jetons » pour les 2 évènements ainsi que 2 tarifs d'entrée pour la soirée du 3 octobre 2026.

Les objectifs de ces 2 évènements sont :

- La sensibilisation au dépistage du cancer du sein
- La récolte de fonds qui seront reversés au Cocon Aveyronnais (Tout le Monde Contre le Cancer)

MME SERRANO ajoute que les inscriptions pour la soirée du 03 octobre 2026 pourront débuter dès le lundi 7 septembre 2026.

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles

Vu la décision portant création de la Régie de recettes et d'avances du CCAS en date du 25 août 2026,

Le conseil d'administration, après avoir entendu le rapport de MME SERRANO Florence, décide à l'unanimité :

Article 1 : De lancer les manifestations d'Octobre Rose le jeudi 1^{er} octobre 2026 et d'organiser la soirée paëlla/disco du 3 octobre 2026.

Article 2 : De Fixer les tarifs comme suit :

- 1 jeton = 1 €. Les jetons constituent une unité de paiement utilisable pour l'acquisition des produits, consommations et prestations proposés dans le cadre des manifestations organisées par le CCAS, selon la grille de consommation en jetons annexée à la présente délibération. Les jetons non utilisés pourront faire l'objet d'un remboursement.
- Entrée Soirée du 3 octobre 2026 + 1 consommation = 5 €
- Entrée Soirée du 3 octobre 2026 + repas + 1 consommation = 15 €

Article 4 : Indique que le régisseur titulaire, le mandataire suppléant ainsi que les autres mandataires du CCAS de Villefranche-de-Rouergue procèderont à l'enregistrement des inscriptions, à l'encaissement des recettes et aux remboursements de jetons via la régie de recettes et d'avances.

Article 5 : Autorise le Président et/ou la Vice-Présidente du CCAS à signer tout document relatif à cet évènement

Article 6 : Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Villefranche-de-Rouergue, le 03/09/2026

Florence SERRANO
Vice-Présidente du CCAS



Annexe Délibération N°11/2026 : « Grille de consommation en jetons »

Journée de lancement du 1^{er} octobre 2026

- Château gonflable / Défis sportifs : 2 jetons
 - Barbes à papa : 2 jetons
 - Jus de fruits en briquette : 1 jeton
- Bouteille d'eau 50 cl / Perrier : 1 jeton
 - Crêpes : 2 jetons
 - Soft (Coca / Ice Tea) : 1 jeton
- Papillon rose en bois décoratif (+ Sticker « Villefranchement Rose ») : 10 jetons
 - Gourde « Villefranchement Rose » : 5 jetons

Soirée paëlla/disco du 3 octobre 2026

- Bouteille de vin : 10 jetons
- Verre de vin 20 cl : 2 jetons
- Carafe de Bière 1,5 litre : 15 jetons
 - Verre de Bière 25cl : 3 jetons
- Carafe de Sangria 1,5 litre : 15 jetons
 - Verre de Sangria 20 cl : 2 jetons
 - Soft (Coca / Ice Tea) : 1 jeton
- Bouteille d'eau 50cl ou Perrier : 1 jeton
 - Consigne Verre Ecocup : 1 jeton
 - Consigne Carafe : 3 jetons
- Papillon rose en bois décoratif (+ Sticker « Villefranchement Rose ») : 10 jetons
 - Gourde « Villefranchement Rose » : 5 jetons

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération 02092026-11 Tarifs octobre rose 2026

Date de décision: 02/09/2026

Date de réception de l'accusé 08/09/2026

de réception :

Numéro de l'acte : 02092026_11

Identifiant unique de l'acte : 012-261201115-20260902-02092026_11-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .10

Finances locales

Divers

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DELIB N°11 CA CCAS - 02-09-2026 tarifs octobre rose 2026.pdf (99_DE-012-261201115-20260908-02092026_11-DE-1-1_1.pdf)